

SECTION I

L'ÂME HUMAINE ET DIEU

Objet de cette section.

La Religion étant le lien essentiel qui unit l'âme humaine à Dieu comme son principe et sa fin, il importe en premier lieu que nous ayons de l'âme et de Dieu une connaissance aussi parfaite que possible, afin de bien saisir la nature et la nécessité de la religion.

Pour procéder avec méthode, nous commençons par l'étude de l'âme. « Rien ne sert tant à l'âme pour s'élever à son auteur, dit Bossuet, que la connaissance qu'elle a d'elle-même et de ses sublimes opérations¹. » C'est, en effet, dans cette connaissance que nous puisons les notions qui nous servent à établir l'existence de Dieu et à distinguer ses principaux attributs. Par contre, les attaques contre Dieu sont ordinairement fondées sur de graves erreurs psychologiques. L'athéisme, le monisme, le panthéisme, et autres faux systèmes qui tendent à supprimer Dieu ou à lui enlever sa personnalité, dérivent logiquement de l'empirisme, du positivisme, du déterminisme, du matérialisme. La théodicée a donc ainsi son fondement nécessaire dans la psychologie.

Division de cette section.

L'âme humaine peut être considérée : 1° en général, en tant que principe de vie ; 2° dans ses facultés supérieures ; 3° dans sa nature ; 4° dans son origine ; 5° dans sa destinée ; 6° dans ses rapports avec le corps. De là, six chapitres distincts, qui auront pour objet l'âme humaine ainsi successivement étudiée.

¹ BOSSUET, *De la Connaissance de Dieu et de soi-même*, ch. IV, 5.

La philosophie, en outre, sans sortir de son domaine, cherche sur Dieu à résoudre ces trois questions capitales : 1° Dieu existe-t-il ? 2° Quelle est sa nature et quels sont ses attributs ? 3° Quelles sont les œuvres de Dieu ? De là, trois autres chapitres qui ont exclusivement pour objet Dieu, envisagé en lui-même, dans ses perfections et dans ses œuvres.

CHAPITRE I

DE L'ÂME HUMAINE EN GÉNÉRAL

« Si quelqu'un ne rougit pas d'affirmer qu'en dehors de la matière il n'y a rien : qu'il soit anathème. » (Concile du Vatican, Const. *Dei Filius*, I, *De Dieu créateur de toutes choses*, can. 2.)

SOMMAIRE

1. La vie et ses degrés. — 2. Le principe vital est distinct de la matière. Preuves. Objections contre le principe vital. — 3. Unité de l'âme humaine. Erreurs sur l'unité de l'âme. Preuves de l'unité de l'âme. Objections contre l'unité de l'âme. — 4. Excellence de l'âme humaine.

Comme l'âme est le principe de la vie dans les êtres vivants, nous devons, pour nous faire une idée générale de l'âme humaine, nous demander ce que c'est que la vie, si le principe vital est distinct de la matière, et si ce principe, particulièrement chez l'homme, est unique et indivisible. Nous terminerons en disant un mot de l'excellence de l'âme humaine.

1. La vie et ses degrés.

1. On a dit que la vie, c'est le mouvement : *vita in motu*. Mais c'est un mouvement d'une nature spéciale.

Tandis que l'activité de l'être inorganique lui vient du dehors, et qu'en outre elle est essentiellement transitive, le mouvement vital, au contraire, est caractérisé par la spontanéité et l'immanence : la spontanéité, ou le pouvoir qu'a le vivant de se mouvoir lui-même ; l'immanence, ou la propriété d'être le terme de son mouvement, de se mouvoir pour se développer et se perfectionner. Il y a ainsi dans l'être vivant des opérations qui n'ont pas d'analogues dans les corps bruts. Telles sont, dans les plantes, les fonctions de nutrition et de reproduction ; dans les animaux, ces mêmes fonctions jointes à la locomotion et à la sensibilité ;

dans les substances spirituelles, les opérations de l'intelligence et de la volonté.

2. La vie a trois degrés : elle est *végétative, sensitive, intellectuelle*. Dans la plante, elle n'est que végétative; dans l'animal, elle est végétative et sensitive; dans l'homme, végétative, sensitive et intellectuelle.

3. Comme toute action suppose un principe d'action, l'action vitale suppose un principe vital, une *âme*, c'est-à-dire ce qui anime, ce qui fait vivre; et comme il y a trois sortes de vies, il y a aussi trois espèces d'âmes : l'*âme végétative*, l'*âme sensitive* et l'*âme intellectuelle*.

2. Le principe vital.

4. Mais est-ce que le principe vital, ou l'âme, est quelque chose de distinct de la matière? Nous affirmons que ce principe, même dans la plante, et à plus forte raison dans l'animal et dans l'homme, est une forme substantielle, tout à fait distincte de la matière, même organisée.

5. Cette distinction est rejetée par des physiologistes, des médecins, des philosophes, qui, sous le nom d'*organicismes*^a, attribuent à l'organisation, c'est-à-dire à une certaine disposition moléculaire, la puissance qu'a la matière de se développer, de croître, de se reproduire, d'acquiescer en un mot toutes les qualités vitales. Suivant eux, les phénomènes vitaux sont des phénomènes mécaniques, physiques, chimiques, dus à l'action des diverses forces de la nature : lumière, chaleur, électricité, magnétisme. Mais l'*organicisme* est une hypothèse sans fondement.

L'existence d'un principe vital distinct de la matière, dans les corps vivants, est établie par plusieurs preuves, et particulièrement par les suivantes.

6. *Première preuve.* — La matière ne vit pas en tant qu'elle est matière, autrement tous les corps vivraient; par conséquent, la matière vivante vit par un autre principe qu'elle-même, prin-

^a Dans les temps modernes, l'*organicisme* dérive du *cartésianisme*. Descartes, en réduisant toutes choses à la pensée et à l'étendue, était amené logiquement à nier les formes substantielles. Il ne voyait rien de plus dans une plante ou dans un animal, que dans un minéral, sinon l'arrangement de leurs parties et les mouvements qui en résultent. « Le principe de la vie d'un chien, dit son disciple Malebranche, n'est pas fort différent de celui d'une montre; car la vie des corps, quels qu'ils soient, ne peut consister que dans le mouvement de leurs parties. »

cipe qui l'élève à un état supérieur et lui donne une perfection qu'elle ne tire point de son essence.

7. *Deuxième preuve.* — Si la vie n'avait d'autre cause que l'action des forces mécaniques, physiques et chimiques, on aurait pu voir quelque part la matière s'organiser d'elle-même ou devenir vivante par quelque procédé scientifique. Mais nulle part on n'a vu la matière s'organiser spontanément; jamais la chimie n'a produit la moindre cellule vivante. Tout ce qui vit procède d'un vivant, *omne vivum ex vivo*, comme l'atteste une expérience constante et universelle.

8. *Troisième preuve.* — La vie, dit-on, est le résultat de l'organisation. Mais quelle est la cause de l'organisation elle-même, sinon un principe de vie qui donne à la matière les propriétés qu'elle n'a pas? L'hypothèse organiciste est une pétition de principe : elle suppose démontré ce qu'il faut précisément démontrer.

9. *Quatrième preuve.* — L'expérience constate des différences radicales, des oppositions frappantes, entre les corps vivants et les corps bruts, sous le rapport de l'origine, de la durée, de la forme, du mode d'accroissement, de la structure, de la composition élémentaire ou chimique.

Les êtres vivants tirent constamment leur *origine* d'êtres semblables à eux, dont ils reçoivent, de génération en génération, le principe de la vie, et dont ils reproduisent les traits, les mœurs, les inclinations. Les minéraux se forment par agrégation de molécules, et n'offrent pas de phénomènes d'hérédité.

Les êtres vivants ont une *durée* limitée, pendant laquelle ils passent par des phases diverses et se modifient incessamment : ils naissent, croissent progressivement, atteignent leur maturité, se reproduisent, réparent leurs pertes, déclinent et meurent. Les corps inorganiques, une fois formés, peuvent durer indéfiniment, tant qu'une force étrangère ne vient pas détruire la force de cohésion qui réunit leurs molécules; ils peuvent persévérer dans le même état, sans variation, et, s'ils se détériorent, ils n'ont point en eux-mêmes le pouvoir de se rétablir : leur nouveauté est sans jeunesse, et ils s'usent sans vieillir.

Les êtres vivants présentent des *formes*, dans lesquelles dominent le plus souvent la ligne et la surface courbes. Les minéraux, dans leur état de pureté, c'est-à-dire lorsqu'ils sont cristallisés, ont des formes géométriques, à surfaces planes, terminées par des arêtes en ligne droite.

Les êtres vivants *s'accroissent par intussusception*, en s'assimilant les substances propres à leur nutrition; et ils ne peuvent, dans leur accroissement, dépasser certaines limites. Les minéraux *s'accroissent par juxtaposition*, par l'addition de nouvelles molécules à leur surface extérieure; et ils peuvent s'accroître indéfiniment.

Les êtres vivants ont une *structure hétérogène*; il y a chez eux une grande diversité d'organes, formés d'éléments variables, solides ou liquides; ils forment véritablement des *individus*, parce qu'on ne peut, sans les détruire, les diviser en plusieurs parties. Les minéraux ont une *structure homogène*; ils sont formés de molécules semblables, et chaque partie de leur masse offre les mêmes caractères que la masse entière; ils ne constituent pas d'individus proprement dits, car en les partageant en plusieurs fragments, chaque fragment forme un tout du même nom que la masse d'où il est tiré.

Les êtres vivants n'offrent pas dans leur *composition* la rigueur mathématique de celle des minéraux. Ceux-ci sont des corps simples, comme le soufre, le fer, le cuivre; ou des corps composés d'éléments simples, suivant des lois et des proportions déterminées, comme les oxydes, les sulfures, les chlorures, les sels, etc. La composition des êtres vivants est beaucoup plus complexe; elle renferme toujours plusieurs éléments, dont les principaux sont le carbone, l'oxygène, l'hydrogène et l'azote, qui donnent lieu aux substances les plus diverses par leurs multiples combinaisons. En outre, les éléments de la matière vivante sont instables et toujours en mouvement, tandis que les éléments des corps bruts sont stables et fixes.

De ces différences si remarquables entre les corps vivants et les corps inanimés, on doit conclure, avec le savant chimiste Berzélius, que « l'essence du corps vivant n'est pas fondée dans ses éléments inorganiques, mais dans quelque autre principe qui dispose les éléments organiques communs à tous les corps vivants ¹ ».

10. *Cinquième preuve.* — L'organicisme a des conséquences dangereuses: il ouvre la voie au matérialisme et au positivisme. En effet, si les phénomènes vitaux ne différaient pas essentiellement des phénomènes physico-chimiques, lesquels se réduisent eux-mêmes à des phénomènes mécaniques, il ne serait pas difficile de soutenir que la vie sensitive est une manifestation à un degré plus parfait de la vie végétative, et que la vie spirituelle

¹ BERZÉLIUS, *Traité de Chimie*, t. II.

à son tour n'est qu'une transformation de la vie végétative, que tous les phénomènes de l'âme s'expliquent par les mouvements des cellules et des fibres cérébrales. Ce sont ces conséquences qui ont amené les matérialistes et les positivistes à se faire les défenseurs et les partisans de l'*organicisme*.

11. Concluons donc que la vie, même à son plus bas degré dans la plante, a pour principe une forme substantielle, une *âme* essentiellement distincte de la matière. A plus forte raison, la vie de l'animal, si supérieure à celle de la plante, est-elle autre chose que de la matière organisée.

Objections contre le principe vital.

12. *Première objection.* — Il est impossible de constater expérimentalement l'existence du principe vital. C'est donc une hypothèse sans preuve.

Réponse. — Pour assigner une cause à un fait, il n'est pas nécessaire de voir cette cause; il suffit de reconnaître que sans cette cause on ne peut expliquer le fait. Personne ne nie l'existence des atomes dont se compose la matière; la physique moderne considère la lumière, la chaleur, l'électricité, le magnétisme, etc., comme des vibrations d'un fluide impondérable répandu et agissant partout. Qui a vu les atomes et l'éther? Dira-t-on qu'on doit les nier sous prétexte que ce sont des hypothèses invérifiables? Les corps pondérables dont ils sont les principes en prouvent suffisamment l'existence. De même, la force vitale n'est pas une hypothèse sans preuve, puisque sans elle on ne peut se rendre compte de l'organisation et des propriétés vitales de la matière dans les corps vivants.

13. *Deuxième objection.* — La notion du principe vital est une notion indéterminée et contradictoire: indéterminée, si on se contente de la définir par ses effets en laissant ignorer sa nature; contradictoire, parce que ce principe serait à la fois matière et esprit: matière en tant que diffus dans le corps; esprit en tant qu'immatériel.

Réponse. — S'il fallait, pour être autorisé à assigner une cause à des effets, connaître parfaitement la nature intime de cette cause, nous en serions réduits à ne pouvoir affirmer l'existence d'une cause quelconque. Qu'est-ce, en réalité, que la lumière, la chaleur, l'électricité, etc.?

Une force immatérielle, en agissant dans toutes les parties d'un

corps, n'est pas pour cela étendue ; et parce qu'elle est immatérielle, elle n'est pas un esprit : l'esprit, outre l'immatérialité, possède, comme attributs, l'intelligence et la volonté. Le principe vital n'est donc pas à la fois matière et esprit.

14. *Troisième objection.* — Il répugne de donner une âme aux polypes, aux infusoires, aux végétaux.

Réponse. — Une âme raisonnable, sans doute ; mais une âme purement sensitive ou végétative, c'est-à-dire un principe de vie qui organise la matière, lui imprime sa forme, en un mot la fait vivre : il n'y a rien de plus rationnel.

15. *Quatrième objection.* — Dans l'être vivant, chaque organe, bien mieux, chaque cellule, chaque fibre a sa vie propre, individuelle. Il y aurait ainsi autant d'âmes que de particules vivantes.

Réponse. — Dans chaque être vivant, il n'y a qu'un premier principe de vie ; ce qui n'empêche point d'admettre, au-dessous de ce premier principe, des centres de vie secondaires, comme le cerveau, le cœur, dans les animaux supérieurs, et même des centres de vie analogues, si l'on veut, dans chaque cellule. Mais toutes ces parties reçoivent la vie d'une seule et même âme.

16. *Cinquième objection.* — Il est des êtres vivants qui se reproduisent par bourgeonnement, comme certains rayonnés ; ou dont chaque morceau, après segmentation, reconstitue l'organisme tout entier, comme dans certains vers. Souvent, pour les végétaux, un rameau détaché de la tige mère et placé dans des conditions favorables devient une plante nouvelle. Y a-t-il donc dans l'organisme primitif autant d'âmes qu'il s'est formé ainsi de nouveaux individus ? L'action des forces physico-chimiques expliquerait mieux les faits, que l'hypothèse d'un principe vital supposé immatériel.

Réponse. — La vie est caractérisée, comme nous l'avons vu (n° 1), par la spontanéité et l'immanence, deux propriétés qui manquent aux actions et réactions physiques ou chimiques. Les forces de la nature inorganique sont donc impuissantes à produire les phénomènes vitaux. Il faut même que le principe vital exerce sur elles un certain empire pour les empêcher de détruire la vie ; car il y a opposition permanente entre les propriétés vitales et les propriétés physico-chimiques, comme l'a reconnu Bichat, qui définissait la vie : « L'ensemble des forces qui résistent à la mort. »

Quant aux faits allégués, ils ne supposent point une multiplicité d'âmes dans l'organisme d'où dérivent de nouveaux individus.

Cet organisme étant composé de segments ou de parties homogènes, on peut expliquer la vie de chaque segment ou partie après la séparation en admettant, ce qui n'a rien d'in vraisemblable, que la vie de l'organisme primitif se communique aux organismes dérivés par la génération d'un principe vital : tout vivant procède d'un vivant.

3. Unité de l'âme humaine.

Erreurs sur l'unité de l'âme.

17. Comme l'homme possède à la fois la vie végétative, la vie sensitive et la vie intellectuelle, des philosophes ont cru devoir lui attribuer plusieurs âmes.

Au dire d'Aristote et de Cicéron, Platon aurait admis l'existence de trois âmes : l'âme intelligente, ayant pour siège le cerveau ; l'âme passionnelle ou sensitive, ayant pour siège le cœur ; l'âme nutritive ou végétative, ayant pour siège le foie ou les entrailles.

Plusieurs hérétiques, comme les manichéens et les apollinaristes, supposaient deux âmes : l'une bonne, émanée du principe bon, et l'autre mauvaise, émanée du principe mauvais.

Guillaume d'Ockam, dont l'opinion fut suivie par Bacon de Vérulam et par Gassendi, distinguait dans l'homme une âme intelligente, et une âme sensible qui était en même temps le principe des opérations végétatives *.

Vers la fin du dix-huitième siècle, par suite d'une réaction contre le mécanisme de Descartes et le matérialisme qui s'en était prévalu, des médecins de l'école de Montpellier, Barthez et Lordat, entre autres, suivis plus tard par Jouffroy, Maine de Biran, etc., opposèrent le vitalisme à l'organicisme. D'après eux, il y aurait deux principes premiers dans l'homme : l'un, des opérations sensibles et intellectuelles, c'est l'âme pensante ; l'autre, des actions organiques et végétatives, c'est le principe vital,

* Cette opinion a été renouvelée, au dix-neuvième siècle, par deux théologiens allemands, Günther et Baltzer, tous deux condamnés par Pie IX. (Bref du 15 juin 1857, à l'archevêque de Cologne, et Lettre du 30 avril 1860, à l'évêque de Breslau.) — « La doctrine, dit le souverain Pontife, qui met dans l'homme un seul principe de vie, à savoir l'âme raisonnable, qui communique au corps et le mouvement et la vie et le sentiment, est la plus communément reçue dans l'Église de Dieu ; et la plupart des docteurs, ceux surtout qui sont le plus autorisés, la considèrent comme tellement unie au dogme de l'Église, qu'elle en est la légitime et la seule véritable interprétation, et que par suite elle ne peut être niée sans erreur dans la foi. »

privé de conscience et de volonté. De là, le nom de *duodynamisme*, qu'on donne aussi à cette théorie.

Preuves de l'unité de l'âme.

18. La plupart des philosophes, tant anciens que modernes, identifient le principe vital au principe de la pensée. Ils soutiennent que dans l'homme une seule et même âme est le principe de la triple vie intellectuelle, sensitive et végétative. D'où le nom d'*animisme* ou de *monodynamisme*, que porte cette doctrine.

L'*animisme* se prouve : 1^o par l'unité substantielle de l'être humain ; 2^o par le témoignage de la conscience.

19. *Première preuve.* — L'unité étant une propriété essentielle de l'être, l'homme, quelle que soit la diversité de ses facultés, est un substantiellement. Par conséquent, il a comme principe de l'unité de son être une seule forme substantielle. S'il en avait deux, il ne serait pas un être, mais deux êtres. Il n'y a donc en lui qu'un seul principe de vie, une seule âme.

20. *Deuxième preuve.* — La conscience rapporte à un seul et même sujet, à un seul et même *moi*, toutes les opérations vitales, de quelque nature qu'elles soient, qui s'accomplissent en nous. Le même moi qui dit : *je pense, je veux*, dit aussi : *je marche, je respire*. A moins donc de révoquer le témoignage de la conscience, on doit reconnaître que le principe de la vie végétative s'identifie en nous avec le principe de la vie intellectuelle.

21. *Confirmation.* — On ne doit point s'étonner que le principe de la pensée soit en même temps le principe de la vie organique. Qui peut le plus peut le moins. De même, suivant la comparaison de saint Thomas, qu'un nombre, par exemple le nombre 4, contient virtuellement 3, 2 et 1 ; qu'un pentagone contient le quadrilatère, le triangle et l'angle : ainsi l'âme humaine, qui est formellement intellectuelle, est virtuellement sensitive et végétative ; elle renferme éminemment toutes les propriétés de l'animal et de la plante.

Objections contre l'unité de l'âme.

22. *Première objection.* — L'âme n'a pas conscience d'être la cause première des fonctions vitales : de la digestion, de la circulation du sang, de l'assimilation, etc. Donc il n'est pas prouvé qu'elle soit le premier principe de la vie organique.

Réponse. — S'il était nécessaire qu'une chose, pour être cause, eût conscience de ses effets, il faudrait nier la causalité de tous les agents physiques. Dans l'âme elle-même, du reste, il y a une foule de phénomènes psychologiques dont la conscience est à peu près nulle, qu'on appelle pour cette raison des faits *inconscients*, et dont l'âme est certainement le principe.

23. *Deuxième objection.* — L'âme humaine est une substance spirituelle. Il est donc impossible de concevoir et d'admettre qu'elle soit le principe de la vie purement organique.

Réponse. — Il ne répugne point que l'âme ait des facultés de diverse nature : des facultés supérieures par lesquelles elle accomplit des actes spirituels, et des facultés inférieures qui, unies aux organes, soient les principes immédiats d'opérations végétatives.

24. *Troisième objection.* — L'âme raisonnable est incorruptible, tandis que l'âme sensitive est corruptible. Ces deux âmes ne peuvent donc être dans l'homme une seule et même âme.

Réponse. — L'âme corruptible ou mortelle est celle qui est *formellement* sensitive. Mais l'âme humaine, n'étant que *virtuellement* sensitive, est tout entière incorruptible par sa nature même. « Car, dit saint Thomas, si sentir ne donne pas l'incorruptibilité, sentir ne peut cependant enlever l'incorruptibilité à ce qui est intellectif. »

25. *Quatrième objection.* — Il y a combat, dans l'homme, entre la partie animale et la partie raisonnable. Ces deux parties procèdent donc de principes divers.

Réponse. — Il y a combat aussi entre les passions de la partie animale elle-même, en conclura-t-on qu'il y a autant d'âmes sensibles qu'il y a de passions ? On doit donc admettre que la lutte peut exister entre les puissances d'un même principe, et qu'il ne répugne point que l'appétit sensitif et l'appétit raisonnable soient des appétits enracinés dans une seule et même essence. La conscience atteste qu'il en est ainsi, car elle attribue au même sujet la responsabilité de tous les actes moraux, qu'ils soient inspirés par la raison ou par une passion coupable.

4. Excellence de l'âme humaine.

26. Ce que nous venons de dire de l'âme humaine nous fait déjà entrevoir sa supériorité sur les autres principes qui animent les composés vivants. Avec les propriétés vitales de la plante et

de l'animal, elle possède la vie spirituelle, qui est le degré suprême de la vie. « L'âme, dit Bossuet, est ce qui nous fait penser, entendre, sentir, raisonner, vouloir, choisir une chose plutôt qu'une autre¹. » Non seulement, comme l'âme de la plante, elle se construit un corps qu'elle entretient et répare; non seulement elle est une force sensitive et motrice, comme l'âme de l'animal; mais elle est de plus un esprit se gouvernant librement lui-même et disposant souverainement de l'organisme qui lui est uni. C'est une chose admirable de voir, dans un seul et même être, une puissance intellectuelle mettant en mouvement des puissances sensibles; et des puissances sensibles mouvant, sous l'empire de la volonté, des organes matériels qui exécutent le mouvement.

Les chapitres qui suivent sur les facultés supérieures de l'âme, sa nature, son origine, sa destinée, ses rapports avec le corps, mettent en lumière toute sa dignité et sa sublime grandeur.

RÉSUMÉ

La vie et ses degrés. — La *vie*, c'est le mouvement que produit spontanément l'être vivant, en vertu d'une force intrinsèque, pour accomplir des opérations spéciales. Elle se caractérise par deux propriétés particulières : la *spontanéité*, car l'être vivant se meut par lui-même; et l'*immanence*, car l'être vivant se meut pour lui-même. — La *vie* a trois degrés : elle est *végétative*, dans la plante; elle est *végétative* et *sensitive*, dans l'animal; elle est *végétative*, *sensitive* et *intellectuelle*, dans l'homme.

Le principe vital. — L'action vitale suppose un *principe vital*, tout à fait distinct de la matière, même organisée. Cette *distinction* est rejetée par les *organiciens*, qui attribuent toutes les qualités vitales à l'organisation, c'est-à-dire à une certaine disposition moléculaire.

On *prouve* que le principe vital est distinct de la matière, en établissant : 1° Que la *vie* n'est pas essentielle à la matière, puisque toute matière ne vit pas; 2° Que jamais on n'a vu la matière s'organiser d'elle-même ou par procédé scientifique; 3° Que la cause de l'organisation ne peut être qu'un principe de *vie*; 4° Que les différences essentielles qui existent entre les corps vivants et les corps bruts, sous le rapport de l'origine, de la durée, etc., ne peuvent s'expliquer que par la présence dans les premiers d'un principe vital qui fait défaut aux seconds; 5° Que l'organicisme ouvre la voie au matérialisme, parce qu'il conduit à vouloir expliquer tous les phénomènes de l'âme par les mouvements des cellules et des fibres cérébrales. — D'où l'on doit conclure que la *vie*, même à son plus bas degré, a pour principe une forme substantielle, essentiellement distincte de la matière.

Les *organiciens objectent* : 1° Qu'il est impossible de constater expérimentalement l'existence du principe vital; 2° Que la notion du principe vital est une notion indéterminée et contradictoire; 3° Qu'il répugne de donner une âme aux êtres vivants les plus infimes; 4° Qu'il faudrait supposer autant d'âmes qu'il y a de particules vivantes; 5° Que les reproductions extraordinaires que l'on constate dans certains êtres vivants font croire à la multiplicité d'âmes dans l'organisme primitif. — A ces objections, on répond : 1° Pour assigner une cause à un fait, il n'est pas nécessaire de voir cette cause; 2° On ne connaît parfaitement la nature intime d'aucune cause; 3° Il ne s'agit pas ici d'une âme raisonnable, mais seulement d'un principe de *vie* imprimant sa forme à la matière; 4° L'existence d'un premier principe vital suffit pour imprimer la *vie* à un être et à toutes les parties qui le composent; 5° La *vie* de l'organisme primitif peut facilement se communiquer aux organismes dérivés par la génération d'un principe vital.

Unité de l'âme humaine. — Pour expliquer les divers degrés de la *vie* constatés dans l'homme, certains philosophes lui ont attribué *plusieurs âmes*. — Platon aurait admis trois âmes : l'*âme intelligente*, ayant pour siège le cerveau; l'*âme passionnelle* ou *sensitive*, ayant pour siège le cœur; l'*âme nutritive* ou *végétative*, ayant pour siège le foie ou les entrailles. — Les manichéens et les apollinaristes supposaient deux âmes : l'une *bonne*, émanant du principe bon; l'autre *mauvaise*, émanant du principe mauvais. — Guillaume d'Ockam, et plus tard Bacon et Gassendi, ont distingué dans l'homme une âme *intelligente* et une âme *sensible*. — Vers la fin du dix-huitième siècle, Barthez et Lordat, suivis par Jouffroy et Maine de Biran, ont admis deux principes premiers : l'*âme pensante*, pour les opérations sensibles et intellectuelles; le *principe vital*, pour les actions organiques ou végétatives. Cette théorie porte le nom de *vitalisme* ou de *duodynamisme*.

Mais la plupart des philosophes sont partisans de l'*animisme* ou *monodynamisme*, et soutiennent que dans l'homme une seule et même âme est le principe de sa triple *vie*. — Cette doctrine se *prouve* : 1° par l'unité substantielle de l'être humain, qui demande nécessairement comme principe une seule forme substantielle; 2° par le témoignage de la conscience, qui rapporte toujours à un seul et même moi toutes les opérations qui s'accomplissent en nous.

On *objecte* contre cette doctrine : 1° Que l'âme n'a pas conscience d'être la cause première des fonctions vitales; 2° Qu'une substance spirituelle ne peut être le principe de la *vie* purement organique; 3° Que l'âme raisonnable, étant incorruptible, doit être une autre âme que l'âme sensitive qui est corruptible; 4° Que la lutte existant dans l'homme entre la partie animale et la partie raisonnable, suppose la dualité des âmes. — On répond à ces objections : 1° Il faudrait nier la causalité de tous les agents physiques, s'il était nécessaire qu'une chose, pour être cause, eût conscience de ses effets; 2° Il ne répugne point qu'il existe dans l'âme des facultés supérieures pour les actes spirituels, et des facultés inférieures pour les opérations végétatives; 3° L'âme humaine, n'étant que virtuellement sensitive, peut rester tout entière incorruptible par sa nature même; 4° La lutte peut exister entre les puissances d'un même principe; la conscience d'ailleurs attribue au même sujet la responsabilité de tous les actes moraux.

Excellence de l'âme humaine. — L'âme humaine, avec les propriétés vitales de la plante et de l'animal, possède la *vie spirituelle* qui est le degré suprême de la *vie*. Elle est de plus un esprit se gouvernant librement lui-même et disposant de l'organisme qui lui est uni. La dignité et la sublime grandeur de l'âme humaine ressortent encore de sa nature, de son origine, de sa destinée et de ses rapports avec le corps.

¹ BOSSUET, *De la Connaissance de Dieu et de soi-même*, Dessein et division de ce traité.

TABLEAU SYNOPTIQUE

L'ÂME HUMAINE EN GÉNÉRAL	La vie et ses degrés	Ce qu'est la vie.	
		Propriétés	Spontanéité : l'être vivant est le principe de son mouvement. Immanence : l'être vivant est le terme de son mouvement.
		Degrés	Vie végétative dans la plante. Vie végétative et sensitive dans l'animal. Vie végétative, sensitive et intellectuelle dans l'homme.
		Nature	Forme substantielle distincte de la matière. Cette distinction est rejetée par les organicistes. Impossibilité pour la matière de vivre en tant que matière. Impossibilité pour la matière de s'organiser elle-même et devenir vivante. Nécessité d'un principe de vie donnant à la matière les propriétés qu'elle n'a pas. Différences profondes entre les corps vivants et les corps inanimés, ne pouvant s'expliquer que par le principe vital. Conséquences dangereuses de l'organicisme.
	Le principe vital Sa distinction de la matière	Preuves	Impossibilité de constater expérimentalement l'existence d'un principe vital. Indétermination et contradiction prétendue dans la notion du principe vital. Répugnance à supposer une âme aux plus petits êtres vivants. Prétendue nécessité d'admettre autant d'âmes qu'il y a de particules vivantes dans un être. Certaines reproductions d'êtres vivants font croire à la multiplicité d'âmes dans l'organisme primitif.
		Objections	Platon admettait l'existence de trois âmes distinctes : l'âme intelligente, l'âme sensible et l'âme végétative. Les manichéens et les apollinaristes supposaient deux âmes : l'une bonne et l'autre mauvaise. Guillaume d'Ockam, Bacon de Vérulam, Gassendi, distinguaient une âme intelligente et une âme sensitive. Barthez et Lordat, Jouffroy et Maine de Biran, ont admis l'âme pensante et le principe vital.
	Unité de l'âme humaine	Preuves	Unité substantielle de l'être humain. Témoignage de la conscience.
		Animisme ou monodynamisme	Inconscience de l'âme d'être la cause première des fonctions vitales. Impossibilité d'admettre qu'une substance spirituelle soit le principe de la vie purement organique. Difficulté d'allier l'incorruptibilité de l'âme raisonnable avec la corruptibilité de l'âme sensitive. Lutte existant dans l'homme entre la partie animale et la partie raisonnable.
	Excellence de l'âme humaine	Sa supériorité sur les autres principes qui animent les corps vivants. Sa spiritualité, degré suprême de la vie. Sa puissance intellectuelle, disposant souverainement de l'organisme qui lui est uni.	

CHAPITRE II

DES FACULTÉS SUPÉRIEURES DE L'ÂME HUMAINE

SOMMAIRE

I. *Division des facultés de l'âme.* — Principe de cette division. Diverses espèces de facultés. Facultés supérieures et facultés inférieures.

II. *De la raison.* — 1. Nature et objet de la raison. — 2. Principes de la raison : dans l'ordre spéculatif ; dans l'ordre pratique. — 3. Systèmes destructeurs de la raison : empirisme, kantisme, positivisme.

III. *De la liberté.* — 1. Nature de la liberté. — 2. Preuves de la liberté. Preuve par le témoignage de la conscience. Objections. Preuve par la loi morale. — 3. Théories qui nient la liberté : fatalisme, déterminisme.

IV. *Différences entre l'homme et l'animal.* — 1. Absence de la raison dans l'animal. — 2. Absence de la liberté dans l'animal. — 3. Le transformisme.

Une et simple dans son essence, l'âme humaine a des *facultés multiples*, c'est-à-dire des puissances au moyen desquelles elle produit les actes nombreux et variés que comporte sa nature. Les opérations de l'âme n'ont donc pas pour principe immédiat son essence même, mais des facultés distinctes de cette essence.

Parmi ces facultés, il importe d'étudier plus particulièrement celles qui caractérisent le mieux l'homme tout entier, et font de lui sur cette terre un être vraiment supérieur ; nous voulons parler de la *raison* et de la *liberté*, qui, à cause de leur excellence, ont été aussi plus fréquemment niées ou dénaturées par l'erreur.

ARTICLE I. — DIVISION DES FACULTÉS DE L'ÂME

1. La distinction spécifique des facultés se tire de la diversité de leurs actes et de leurs objets formels. Toute faculté, en effet, a pour fin essentielle l'action ; et l'action elle-même se règle sur son objet formel. L'action de connaître, par exemple, diffère de l'action de vouloir ; et l'objet connu ou voulu, quoique matériellement le même, sera le terme d'une opération différente s'il présente des formalités distinctes, s'il est envisagé, par exemple, en tant que sensible ou en tant qu'intelligible.